

Affiché le 11 janvier 2010

En vigueur le 11 janvier 2010

Cette liste de contrôle a pour but de vous aider à éviter certaines erreurs courantes liées à la préparation du courrier (de plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse [postescanada.ca/msadocumentsdesoutien](http://postescanada.ca/msadocumentsdesoutien)), car ces erreurs peuvent entraîner un retard inutile ou l'envoi pourrait être refusé. Cette liste de contrôle n'est pas exhaustive. Postes Canada n'accepte aucune responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes découlant des erreurs ou des omissions dans ces renseignements.

N° RÉF	NOM DU DOCUMENT	N° RÉF	NOM DU DOCUMENT
1	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier du service Médiaposte sans adresse 2010	4	Schéma du tri préliminaire national
2	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier 2010 pour l'empilage en rangées irrégulières pour le courrier	5	Nombre de chefs de ménage et cartes de Postes Canada
3	Guide du client 2010 du service Médiaposte sans adresse	6	Tarifs 2010 <a href="http://postescanada.ca/msadocumentsdesoutien">postescanada.ca/msadocumentsdesoutien</a>

✓	AVANT DE DÉPOSER LE COURRIER, ASSUREZ-VOUS QUE...	N° RÉF	RÉFÉRENCE(S)
<input type="checkbox"/>	Une <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> est dûment complétée pour chaque envoi et une <i>Feuille de dépôt - Médiaposte sans adresse (FDM)</i> doit être placée dans le dernier conteneur pour chaque installation de livraison. Une <i>Feuille de dépôt - Médiaposte sans adresse (FDM)</i> n'est pas requise lorsque la version hors ligne des Outils électroniques d'expédition (OEE) 2,0 est utilisée. Un échantillon représentatif de chaque article, y compris les encarts, pièces jointes et emballages, doit être identique à l'article qui est déposé, et ce pour chaque variation.	1 3	section 3.3 section 4.1.2
<input type="checkbox"/>	Si les articles doivent être transportés par Postes Canada à une installation de livraison, les frais de transport doivent être inclus sur la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> .	3	section 4.2.2
<input type="checkbox"/>	L'article respecte les exigences maximales de poids et de dimensions : a) pour les articles standard livrés dans le cadre d'itinéraires desservis par facteurs (longueur 30,50 cm (12 po), largeur 15,24 cm (6 po), épaisseur 1,91 cm (0,75 po), poids 230 g (8,1 oz); b) pour les articles surdimensionnés (surd.) livrés dans le cadre d'itinéraires desservis par facteurs (longueur 30,50 cm (12 po), largeur 22,85 cm (9 po), épaisseur 1,91 cm (0,75 po), poids 230 g (8,1 oz); c) pour les articles standard livrés dans le cadre d'itinéraires non desservis par facteurs (longueur 30,50 cm (12 po), largeur 15,24 cm (6 po), épaisseur 3,81 cm (1,5 po), poids 1,000 g (35,3 oz); d) pour les articles surdimensionnés (surd.) livrés dans le cadre d'itinéraires non desservis par facteurs (longueur 35,56 cm (14 po), largeur 28 cm (11 po), épaisseur 3,81 cm (1,5 po), poids 1,000 g (35,3 oz).	3	section 2.3
<input type="checkbox"/>	Si l'article contient un encart, celui-ci est fixé solidement ou plié à l'intérieur de celui-ci, de telle sorte qu'il ne pourra s'en séparer dans le cadre de la manutention normale du courrier.	3	section 3.4
<input type="checkbox"/>	Si l'article est un échantillon (article autre qu'un imprimé ou une portion d'essai d'un produit réel), il peut être distribué seul, comme pièce jointe ou dans une enveloppe avec ou sans documentation imprimée.	3	section 2.1.2.1
<input type="checkbox"/>	Chaque liasse est attachée solidement au moyen d'un cercle double et mesure moins de 4 po de hauteur pour les itinéraires desservis par facteurs et moins de 8 po pour les itinéraires non desservis par facteurs.	1	section 3.1
<input type="checkbox"/>	Les liasses sont placées dans des conteneurs à lettres, des conteneurs pour grands objets plats (uniquement pour les articles surdimensionnés) ou des conteneurs fournis par le client. Le poids des conteneurs doit être inférieur à 22,7 kg (50 lb), ou être inclus dans des pochettes <i>Flexifort</i> <sup>MC</sup> [poids inférieur à 6 kg (petit format), ou poids inférieur à 11 kg (grand format)].	1	section 3.1.1 section 3.2 section 3.2.1
<input type="checkbox"/>	Les étiquettes de conteneurs doivent être complétées correctement et attachées sécuritairement.	1	section 3.4
<input type="checkbox"/>	Tous les monoteneurs et palettes doivent porter une étiquette dûment complétée sur les deux côtés.	1 2	section 3.5.2 section 6
<input type="checkbox"/>	Pour les envois par empilage en rangées irrégulières, le courrier sur palettes doit mesurer au moins 150 mm de hauteur (hauteur de la palette non comprise), avoir un maximum de 1,5 m de hauteur (hauteur de la palette comprise) avec un poids inférieur à 900 kg et être solidement entourés de 3 épaisseurs de film en plastique.	2	section 1.2 section 5.1

LIENS UTILES	URL
<i>Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier du service Médiaposte sans adresse 2010</i>	<a href="http://postescanada.ca/preparationcourrier">postescanada.ca/preparationcourrier</a>
<i>Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier - Empilage en rangées irrégulières du courrier 2010</i>	<a href="http://postescanada.ca/preparationcourrier">postescanada.ca/preparationcourrier</a>
<i>Guide du client du service Médiaposte sans adresse 2010</i>	<a href="http://postescanada.ca/guidesduclient">postescanada.ca/guidesduclient</a>
Le centre d'affaires en ligne (CAL)	<a href="http://postescanada.ca/nouvelutilisateur">postescanada.ca/nouvelutilisateur</a>
<i>Guide de l'utilisateur des Outils électroniques d'expédition (OEE)</i>	<a href="http://postescanada.ca/nouvelutilisateur">postescanada.ca/nouvelutilisateur</a>
Nombre de chefs de ménage et cartes	<a href="http://postescanada.ca/cpc2/addrm/hh/default-f.asp">postescanada.ca/cpc2/addrm/hh/default-f.asp</a>
Service d'assistance des Outils électroniques d'expédition (OEE)	1.800.277.4799